

LE COLLOQUE

Les enjeux juridiques liés aux activités aériennes et spatiales sont tout à la fois multiples et en perpétuelle évolution. Si les industries spatiale et aéronautique sont confrontées à des problématiques propres à leur domaine et disposent d'un ensemble de règles juridiques spécifiques, la tendance démontre qu'elles doivent faire face à des défis communs.

Ce colloque vise à réunir les experts internationaux de ces deux secteurs, pour débattre des quatre problématiques majeures qui ont marqué l'année 2014 :

- Sécurité des activités aéronautiques et spatiales
- Nouvelles applications et enjeux juridiques
- Défis institutionnels
- Enjeux environnementaux

Il apparaît ainsi possible de dégager, au-delà de l'autonomie et de la spécificité de chacun de ces secteurs, des lignes de force qui vont assurément irriguer les évolutions du droit aérien et spatial au cours du XXIème siècle.

L'IDEST

L'Institut du droit de l'espace et des télécommunications (IDEST) a été ainsi créé en tant que composante du Collège d'études interdisciplinaires (CEI) de l'Université Paris Sud. Reconnu par l'ONU comme l'une des équipes de recherche les plus actives dans ce domaine, l'IDEST travaille en étroite collaboration avec les milieux professionnels pour former des docteurs, organiser des colloques internationaux et publier des articles et des ouvrages sur des sujets innovants en France et à l'étranger.

L'IDEST encadre le Master spécialité « Droit des activités spatiales et des télécommunications » a accueilli, depuis 13 ans, 286 étudiants de 64 nationalités différentes. Il vise à satisfaire les besoins des professionnels des secteurs de l'aérospatial et des télécommunications en formant chaque année des étudiants capables de s'intégrer rapidement sur le marché du travail français et international.

En 2012, l'Université Paris Sud a créé la Chaire internationale du droit de l'espace et des télécommunications avec comme partenaires : Airbus, Airbus Defence & Space, Orange, Thales et Thales Alenia Space. A partir de 2014, ce pôle universitaire sera progressivement intégré à l'Université Paris Saclay qui représentera à terme 20% de la recherche nationale.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Pr. Philippe Achilleas • IDEST / Université de Caen - Basse Normandie, CRDFED

Marc Borello • Thales Alenia Space

Pr. Vincent Correia • IDEST / Université de Poitiers

Claude Dubreuil • Airbus Defence & Space

Gilbert Guillaume • Ancien Président de la Cour Internationale de Justice

Pr. Stephan Hobe • Université de Cologne

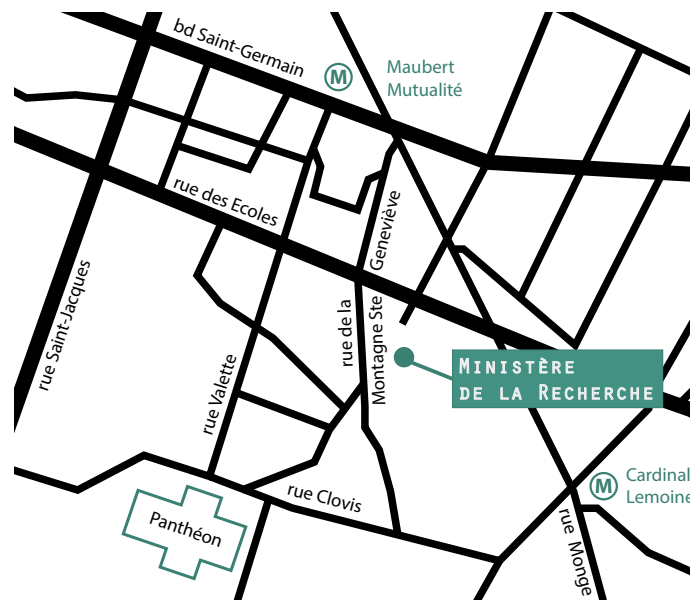
Pr. Armel Kerrest • Université de Bretagne Occidentale

Pr. Sergio Marchisio • ECSL / Université La Sapienza

Pr. Pablo Mendes de Leon • Université de Leiden

Xavier Pasco • Fondation pour la Recherche Stratégique

Pr. Laurence Ravillon • Université de Bourgogne



MINISTÈRE DE LA RECHERCHE - AMPHITHÉÂTRE POINCARÉ
25, RUE DE LA MONTAGNE SAINTE GENEVIÈVE - PARIS VÈME

Pour nous contacter :

Paris Saclay Air & Space Law International Colloquium
54, bd Desgranges 92330 Sceaux
contact@pasl.fr • www.pasl.fr



PARIS SACLAY AIR & SPACE
LAW INTERNATIONAL
COLLOQUIUM

30 & 31
OCTOBRE 2014

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE
AMPHITHÉÂTRE POINCARÉ
25, RUE DE LA MONTAGNE SAINTE GENEVIÈVE - PARIS VÈME

idest
Institut du Droit de l'Espace
et des Télécommunications

UNIVERSITÉ
PARIS
SUD
FACULTÉ
JEAN MONNET

ECSL
European Centre for Space Law

Campus Paris Saclay
FONDATION DE COOPERATION SCIENTIFIQUE

orange

AIRBUS
GROUP

AIRBUS
DEFENCE & SPACE

THALES ThalesAlenia
Space

SCARA

ministère
département
recherche
ministère délégué
à l'enseignement supérieur
et à la recherche

UNICEN
université de Caen
Basse-Normandie

MARSH

30 OCTOBRE 2014

13h00 Accueil des participants & Pause café

13h30 Allocutions d'ouverture

Secrétariat d'Etat à l'Enseignement supérieur & à la Recherche

Pr. E. Auge, Vice-président de l'Université Paris Sud

Pr. A. Latreille, Doyen de la faculté Jean Monnet

Pr. S. Marchisio, Université La Sapienza, Président de l'ECSL

13h50 Ouverture des travaux :

Pr. P. Achilleas, Directeur de l'IDEST

Pr. V. Correia, Directeur du pôle aéronautique de l'IDEST

PREMIÈRE DEMI-JOURNÉE : LES ENJEUX CONTEMPORAINS DU DROIT DES ACTIVITÉS AÉRONAUTIQUES ET SPATIALES

Présidence : *G. Guillaume, Ancien Président de la CIJ*

14h00 • La sécurité des activités aéronautiques et spatiales

- Perspectives sur la sécurité des activités aéronautiques et spatiales

Pr. S. Marchisio, Université La Sapienza

- L'ONU et la sécurité des activités spatiales

K-U. Schrogl, Président du Sous-Comité juridique de l'UNCOPUOS

- La prévention des brouillages préjudiciables

A. Saidani, Département de la Réglementation et des Ressources Orbitale/Spectre à l'ANFR

- Réglementation OACI sur la sécurité - Nouveaux développements

N. Rallo, Regional officer OACI

Pause café

16h30 • Nouvelles applications et enjeux juridiques

- Innovations techniques et adaptation du droit

Pr. S. Hobe, Université de Cologne

- Questions juridiques soulevées par les projets d'avions spatiaux

C. Dubreuil, Ancienne directrice juridique d'Astrium (Airbus Defence & Space)

- Problèmes réglementaires soulevés par les drones

C. Le Tallec, Chargé de mission système de Drones ONERA

- SESAR et le paquet Ciel Unique européen : la technologie au service de la performance

F. Huet, Senior expert, Eurocontrol

31 OCTOBRE 2014

8h30 Accueil des participants & Pause café

DEUXIÈME DEMI-JOURNÉE : LES DÉFIS INSTITUTIONNELS DU DROIT DES ACTIVITÉS AÉRONAUTIQUES ET SPATIALES

Présidence : *Pr. P. Delebecque, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Président de la SFDAS*

9h00 • Les défis institutionnels de l'unification du Ciel européen

- Du « Ciel ouvert » au « Ciel Unique », de l'unification du marché à celle de la navigation aérienne

Pr. P. Mendes de Leon, Université de Leiden

- La collaboration entre l'Union européenne et Eurocontrol pour la réalisation du Ciel Unique européen

A-F. Pothier, Eurocontrol

- Le droit de l'Union européenne et l'OACI

Pr. V. Correia, IDEST / Université de Poitiers

- Le système européen de sécurité aérienne

F. Manuhutu, Directeur juridique de l'AESA

Pause café

11h00 • Les défis institutionnels de la politique spatiale européenne

- L'affirmation d'une politique spatiale de l'Union européenne

Pr. C. Muñoz Rodriguez, Université de Jaén

- La collaboration de l'Agence spatiale européenne avec l'Union européenne

C. Mathieu, EU Relations Office, ESA

- Quels programmes spatiaux pour l'Europe du XXI^e siècle ?

X. Pasco, Fondation pour la Recherche Stratégique

- Le rôle des agences spatiales nationales dans le contexte de l'Union européenne

P. Clerc, Sous-Directeur des activités juridiques du CNES

- L'Europe spatiale confrontée au contrôle des exportations

P. Cardin, Export Control Compliance Officer, Airbus Group

Déjeuner au Ministère



TROISIÈME DEMI-JOURNÉE : LES ACTIVITÉS AÉRONAUTIQUES ET SPATIALES CONFRONTÉES AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Présidence : *Pr. L. Ravillon, Université de Bourgogne*

14h30 • La protection contre les débris spatiaux

- La prévention des débris

Pr. P. Achilleas, IDEST / Université de Caen - Basse Normandie, CRDFED

- Les normes et mesures adoptées par les agences spatiales dans la lutte contre les débris

M. Ferrazzani, Directeur juridique de l'ESA

- Assurance et débris spatiaux

C. Gaubert, Marsh

- L'approche russe relative au régime légal des débris spatiaux

I. Kosenkov, Analyste à la fondation Skolkovo

Pause café

16h30 • La lutte contre les émissions polluantes

- Rôle et missions de l'ACNUSA

V. Haïm, Président de l'ACNA

- La lutte contre les nuisances sonores aux abords des aéroports urbains

P. Rembauville-Nicole, Avocat associé, RMB2L

- Aviation et changements climatiques : le rôle des mesures économiques

M. Adam, IATA

- L'Europe face à la problématique des nuisances sonores aéroportuaires

C-I. Grigorieff, Avocat au barreau de Bruxelles, Kennedys

Conclusions : *Pr. J. Dutheil de La Rochère, Professeur émérite à l'Université Paris II Panthéon-Assas*

Cocktail au Ministère